

MEURTRES AUX THERMES



PHILIPPE ANTZENBERGER

Philippe Antzenberger

MEURTRES AUX THERMES

Au cœur de Cauterets, station thermale réputée pour la douceur de ses eaux et la beauté de ses montagnes, une série d'événements tragiques vient troubler la quiétude des curistes. D'un établissement à l'autre, les gendarmes Combaluzier et Rivoire sont confrontés à des scènes de crime déroutantes : disparitions inexplicables, corps mutilés, mises en scène étranges, traces évoquant tour à tour légendes locales, mythes anciens et coïncidences troublantes.

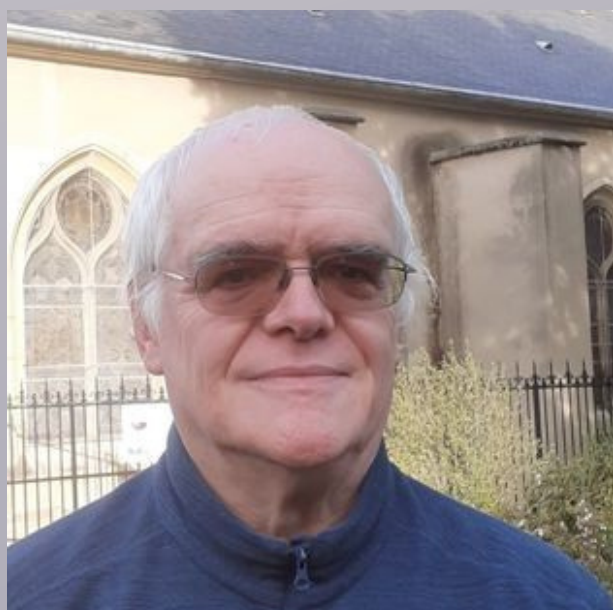
Accompagnés — parfois malgré eux — du commissaire Gilles, ils avancent dans une enquête où les fausses pistes se multiplient et où chaque découverte semble plus absurde ou plus effrayante que la précédente. Peu à peu, un fil se dessine, reliant les victimes par des détails d'apparence insignifiante mais essentiels.

Dans ce décor habituellement dédié au soin, à la santé et à la détente, l'affaire prend une ampleur inattendue, révélant une mécanique implacable qui dépasse tout ce que les enquêteurs imaginaient.

AVERTISSEMENT

Cette histoire est une pure fiction. Toute ressemblance avec des personnes réelles, passées, présentes ou en peignoir blanc, serait un immense hasard... à moins qu'elle ne soit due au charme irrésistible de Cauterets.

Quoi qu'il en soit, ce texte est avant tout une déclaration d'affection à la ville et à ses thermes, où l'eau est chaude... et parfois l'imagination déborde.

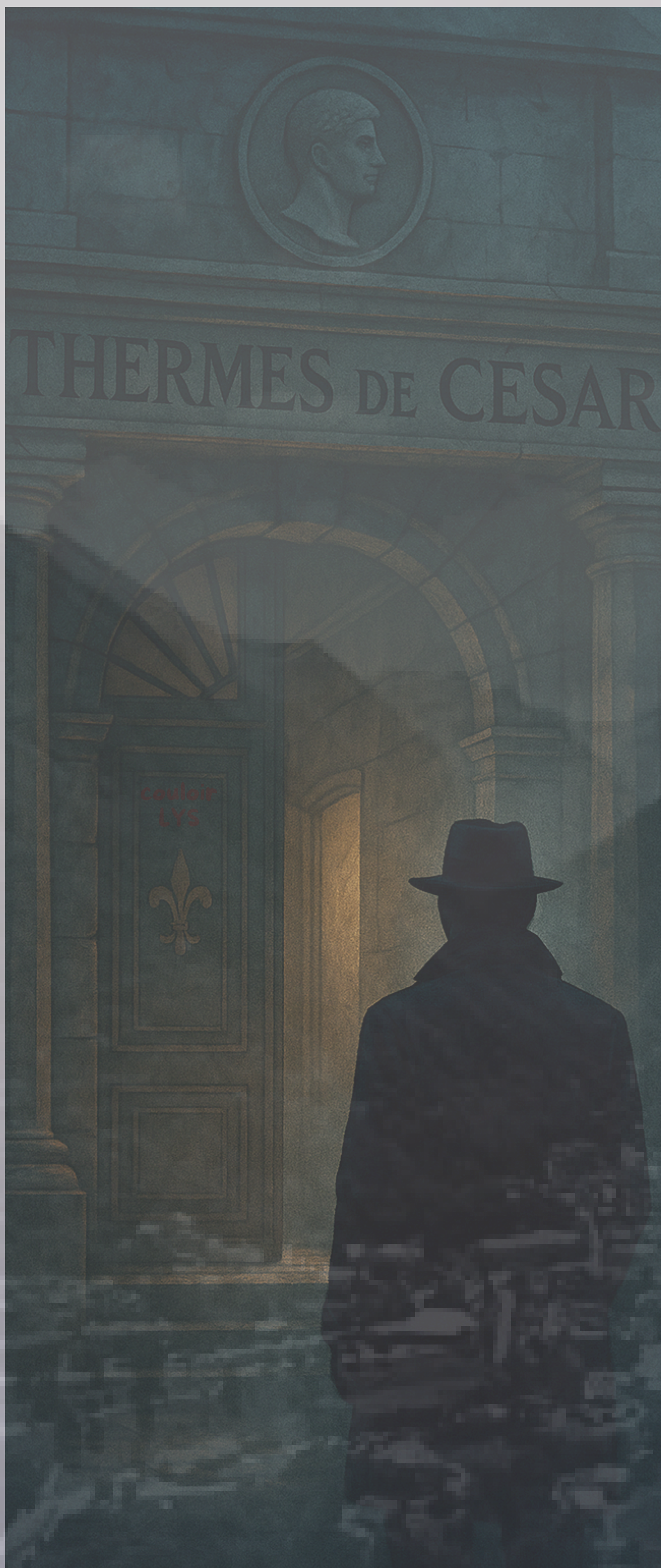


PHILIPPE ANTZENBERGER, est un fidèle curiste de Cauterets, où il revient depuis... 1955 ! Passionné par l'atmosphère unique des établissements thermaux, il transforme chaque séjour en source d'inspiration.

1 THERMES DE CÉSAR

C'est lundi 23 juin. Monsieur Fausse Casse attend dans le couloir de César, l'établissement thermal principal de Cauterets, dans les Pyrénées.

Curiste à Cauterets, il doit maintenant prendre un bain immersion du côté du couloir du Lys. Il est attentif car, parfois, il n'entend pas quand on l'appelle, surtout quand il est plongé dans un mot fléché qui fait patienter entre 2 soins. Louisa l'appelle: « Monsieur Fausse Casse ? salle 3 ! »



Il range son mot fléché (degré 4) dans son sac transparent de curiste, et va vers la salle 3. Il entre, enlève son peignoir blanc et ses claquettes blanches, escalade avec prudence les 3 marches de l'immense baignoire et, tout en se tenant aux barres métalliques, entre dans la baignoire.

Louisa lui demande son ordonnance et règle le programme et la température prescrits.

Il fait un temps magnifique ce matin et il constate avec plaisir que la fenêtre est grande ouverte. Cela lui assure une magnifique vue sur les montagnes d'en face, avec le restaurant La Ferme Basque dans le paysage.

Il se dit qu'il faudra qu'il y aille déjeuner un des ces jours, car on y sert de bons plats régionaux. Ses 10 minutes de bain vont être agréables avec ce paysage et cette perspective alléchante. Louisa sort et lui souhaite un bon bain : « à dans 10 minutes Monsieur Fausse Casse ». Il se plonge dans l'agrément des bulles et la contemplation du paysage.

Dix minutes plus tard, Louisa entre dans la salle de bain.

Son premier regard se porte sur la baignoire où, au lieu de la transparence de l'eau, elle voit un carnage rouge. Monsieur Fausse Casse a disparu. Enfin pas tout-à-fait. Dans l'eau, un membre humain est visible... Il s'agit d'un bras gauche. Mais rien ne laisse imaginer où peut se trouver le reste du corps.

La fenêtre, toujours grande ouverte ne laisse toujours apercevoir que la magnificence d'un paysage imperturbable. Louisa hurle. L'infirmière arrive et, immédiatement, le calme des thermes se transforme en un mélange de délire frénétique et de torpeur effrayée.

L'étage de l'établissement thermal est évacué sans explication. Les pires rumeurs commencent à circuler. La peur se lit dans les yeux des curistes qui font la queue au vestiaire pour quitter le bâtiment. La gendarmerie arrive rapidement, représentée par la maréchale des logis cheffe Combaluzier et le brigadier Rivoire. Elle interdit à tout le monde de sortir, car tout le monde est suspect, le personnel comme les curistes.

Les premières constatations font état d'une grosse quantité de sang dans la baignoire et d'assez peu de traces au sol. Le bras gauche est retrouvé le poing serré sauf le majeur qui est dressé droit. Tout de suite, ils pensent à la légende locale du « doigt d'honneur ».

Le bras aurait-il été laissé dans cette position pour transmettre un message ? Pour narguer la société ? Mystère.

En tous cas, le sac de curiste laissé sur place révèle un téléphone portable, des papiers d'identité au nom de Gaëtan Fausse Casse et un mot fléché (degré 4) non terminé. Une définition les intrigue : « Permet tous les risques », en 9 lettres.

En revanche, pour l'instant, aucune piste ne permet de savoir comment le reste du corps a quitté la salle de bain. On interroge Louisa car c'est la dernière personne à avoir vu Gaëtan Fausse Casse vivant... mis à part son agresseur. On interroge le personnel qui était dans ce couloir à ce moment là. Paolo, le kinésithérapeute aveugle, n'a rien vu et sa certitude de n'avoir rien vu crispe un peu Rivoire. La police technique et scientifique la plus proche est appelée pour le relevé d'empreintes. En période de pénurie de main d'œuvre, c'est celle de Douai qui est prévue.

Elle arrive 10 minutes plus tard. Combaluzier et Rivoire appellent la procureure. Hermeline Aigrette leur confie l'enquête tout en les informant qu'ils devront travailler avec le commissaire Gilles du SRPJ de Toulouse.

Ils ne sont pas ravis de cette collaboration, car le commissaire Gilles n'est pas très psychologue. Il utilise plutôt l'arme facile du préjugé raciste contrairement à Combaluzier et Rivoire qui ne se basent que sur les faits.

À cause du commissaire Gilles, l'acronyme SRPJ a été ironiquement développé par certains en Service Raciste des Préjugés Justiciers... pas flatteur !

Pour l'instant, ils ne savent rien de Gaëtan Fausse Casse. Ses papiers le décrivent comme restaurateur, 69 ans, originaire de Courbevoie dans les Hauts-de-Seine. Alors qu'ils continuent à entendre les personnes présentes, leur téléphone sonne.



2 Le Rocher

C'est le Directeur technique de l'établissement du Rocher qui a trouvé un fait insolite en dépannant une pompe de la piscine à l'heure de sa fermeture.

Le filtre d'une des pompes est gravement encrassé par des débris rouges (« façon kebab » selon les mots du Directeur). C'est à moins de 200 mètres donc Combaluzier et Rivoire y vont directement. Que penser de cet événement ? Sont-ce des morceaux du corps de Gaëtan Fausse Casse ? Est-ce un accident, sans aucun rapport, survenu à un technicien lors du dépannage ? Est-ce un animal écrasé par la pompe ? Mais au bord de la piscine, cachés derrière un fauteuil, ils trouvent un peignoir blanc, des claquettes blanches et un sac de curiste.

Dans ce sac, là encore, des papiers d'identité ainsi qu'un badge. Cette fois au nom de Sophie Donjaire, née à Orléans en 1960, donc âgée de 65 ans, fonctionnaire. Un autre meurtre ou un accident ? Mais, là encore, pas de corps, seulement quelques restes... L'identité judiciaire étant occupée à la première scène de crime, il faut appeler une autre brigade, en l'occurrence, celle de Guingamp, qui arrive 10 minutes plus tard.

La piscine étant fermée, il n'y a personne et on peut juste exploiter les listes des personnes qui ont accédé à la piscine avant la fermeture. Sophie Donjaire est bien entrée à la piscine du Rocher à 13h17 et, bien entendu, son badge n'est jamais repassé à la sortie. En l'absence de corps, on peut quand même penser à une disparition, volontaire ou non. En revanche, si c'est bien un meurtre, alors on s'engage vers la paranoïa du tueur en série.

Qu'est-il advenu du corps de Gaëtan Fausse Casse ? Où est passée Sophie Donjaire ? Les deux gendarmes, ne pouvant plus progresser sur place, retournent à la brigade.



3 Les Griffons

À la brigade, Alain Catarella, leur collègue, les attend avec une nouvelle déprimante. L'établissement des Griffons vient d'appeler. Un curiste est mort il y a une heure dans des conditions horribles et étonnantes. Son appareil d'inhalation nasale a été trafiqué et au lieu de lui pulvériser de l'eau thermale dans les voies nasales, il a été connecté à un aspirateur de très forte puissance qui lui a aspiré une partie du cerveau. Il y a de nombreux témoins auditifs pour les cris horribles de l'homme. En revanche, personne n'a vu comment le crime a débuté, en effet dans les salles de humage, chacun regarde devant lui pendant sa séance de soins. Combaluzier et Rivoire reprennent leur voiture et se rendent sur place. Ils doivent passer d'abord par le lieudit le « camp de la Russe » puis par la Raillère.

Sur place, les personnes présentes sont terrorisées. La salle est dévastée avec des traces de sang et de matière cérébrale partout. Le peignoir blanc est maculé de sang. Seules les claquettes sont encore d'un blanc dérisoire.

Le sac de curiste est lui aussi submergé de sang. À l'intérieur, l'identité du curiste est révélée : Maxence Bongrain, né à Sète et habitant à Troyes, il a 67 ans. Pour les relevés techniques d'empreintes, il faut faire appel à la brigade de Police Technique et Scientifique de Pont à Mousson qui arrive immédiatement.

Combaluzier et Rivoire, abattus et terrorisé, ne peuvent plus maintenant qu'envisager avec le plus grand sérieux le meurtrier en série. Ils n'ont jusqu'à présent aucune piste sur la disparition de la plus grande partie du corps de Gaëtan Fausse Casse. Ils ne savent rien du devenir de Sophie Donjaire. Ils viennent de constater la mort de Maxence Bongrain mais la sophistication du moyen technique mis en œuvre les incite à imaginer une complicité technique.

L'aspiration du cerveau fait bien sûr penser à un rite funéraire de l'ancienne Egypte, mais quel rapport avec Cauterets ? Quel lien entre les victimes ? Trois curistes ? Trois établissements thermaux ?

En attendant les résultats des recoupements de données récupérées sur chacun des lieux, ils ne peuvent que rentrer à la brigade pour se livrer (bien que des gendarmes ne se livrent pas, ils doivent résister jusqu'au bout!) à des conjectures hasardeuses.

Ils repartent et passent de nouveau devant le « camp de la Russe » pour atteindre Cauterets.



4 La Raillère

Mardi 24 juin, 10h30. Un curiste, descendant à pieds des Griffons et déjà perturbé par les événements qu'il vient de vivre arrive à la gendarmerie pour signaler une porte vitrée fracturée en façade de l'ancien établissement de la Raillère. Il n'a évidemment pas pris le risque d'entrer dans ce magnifique bâtiment, ancien établissement thermal désaffecté depuis 1997. L'établissement a été fermé au public à cause d'une menace permanente d'éboulement de la montagne, le Péguère, située juste derrière le bâtiment.

Pendant plusieurs années, cependant, les thermes ont utilisé le bâtiment, sans présence de public, pour réaliser la mise en sachets des boues réservées aux bains de boue habituels des patients venus pour des cures de traitement des rhumatismes. Cette activité est maintenant terminée et le bâtiment a été vendu à un artiste qui l'occupe en tant qu'atelier pour réaliser ses œuvres.

Combaluzier et Rivoire, se rendent donc sur place non sans être sujets à un mauvais pressentiment.

Pour y parvenir, ils repassent devant le « camp de la Russe ». À leur arrivée, ils constatent que dans la vaste salle principale, l'ancienne buvette d'eau thermale, il n'y a rien à noter de particulier. En revanche, à l'arrière du bâtiment là où se trouve encore la machine à ensacher les boues et l'étuve pour les stériliser, un amas calciné git.

Après une fouille brève, il s'agit bien d'un cadavre brûlé, presque entièrement recouvert de boue. Les restes calcinés de ses vêtements ne font heureusement pas penser à un peignoir mais à des vêtements ordinaires. Cependant, on peut noter, à ses pieds, ... des claquettes blanches ! Dans ce qui reste de ses poches, un seul objet permettant de l'identifier : une carte Vitale au nom de Léonard Nimois.



Un appel à Catarella permet de déterminer que Léonard Nimois est bien présent sur les listes de l'établissement thermal. Mais que fait-il là, dans cet établissement fermé au public, revendu et aujourd'hui propriété privée. Son visage est méconnaissable à cause de la très haute température subie.

C'est un homme de 78 ans (qui n'a donc plus le droit de lire Tintin), originaire de Montségur dans l'Ariège. Tout de suite Rivoire pense à la malédiction des Cathares, immolés par le feu après la chute de la forteresse de Montségur. Mais que vient faire cette légende à Cauterets ? Cette fois c'est la brigade technique et scientifique de Tarbes qui est sollicitée. Malheureusement, en raison de la distance, elle mettra plus de 5 heures à arriver.

Déterminés à mettre toutes les chances de résoudre ces affaires de leur côté, Combaluzier et Rivoire retournent à la gendarmerie. En repassant devant le « camp de la Russe », ils pensent qu'ils doivent tout de suite commander sur Amazon un tableau blanc et des post-it pour recenser les indices et les pistes à suivre.



5 Le Bois

Ils arrivent à la brigade en même temps que le livreur d'Amazon que le commissaire Gilles, déjà arrivé, a l'intention de mettre en garde à vue à cause de sa couleur de peau, menaçante. Combaluzier et Rivoire le relâchent immédiatement et discrètement.

Ils saluent le commissaire Gilles du SRPJ de Toulouse. Sa façon d'être est connue partout. Il veut tout de suite tout savoir, mais d'abord il apostrophe Combaluzier avec un : « Comment va la Maréchale des jolies ? ». Gilles dispose de deux surnoms : Gilou, habituellement, mais aussi Relou à chacune de ses plaisanteries qui ne font rire que lui (et encore pas tout de suite car il met du temps à les comprendre). À Cauterets, le surnom de Gillou est beaucoup plus souvent associé à un excellent pâtissier dont l'une des spécialités est le gâteau appelé « russe », très savoureux. Cependant, pendant l'enquête, Combaluzier et Rivoire vont devoir appeler le commissaire Gilles, Gilou, qui est somme toute plus respectueux que Relou. De plus, la différence d'écriture (un « l » au lieu de deux) se sent très bien à la prononciation. À la lecture du tableau, il commence par demander combien le tableau a coûté et s'ils ne sont pas fous de dilapider le budget de la gendarmerie alors qu'il serait bien mieux utilisé en caméras de reconnaissance faciale et en fichage ethnique. À la vue de la modicité de la facture Amazon, cependant, il se radoucit.

Ils déballent le tableau et recensent les (très) maigres indices.

Fausse Casse : homme, 69 ans, Courbevoie, restaurateur (en quoi ?), curiste, doigt d'honneur.

Sophie Donjaire : femme, 65 ans, Orléans, curiste, façon kebab.

Maxence Bongrain : homme, 67 ans, Sète plus Troyes (égale 10), curiste, Égypte ancienne

Léonard Nimois : homme, 78 ans, Montségur, curiste, légende Cathare.

Une chose s'impose comme une évidence : tous les quatre sont curistes et ont été tués dans des établissements de cure, mais, dans une ville thermale, est-ce surprenant ?

Bien entendu, dans le tableau, seule la dernière colonne intéresse Gilou, celle des légendes ésotériques associées à chaque meurtre. Il commence à se demander, dans l'indifférence générale, si à un certain moment des Cathares n'avaient pas dirigé le Moyen Empire égyptien et influencé plusieurs pharaons. Alors que, seul et les yeux fermés, il cogite (ou il dort ?), le téléphone sonne.

Un touriste, descendant en voiture du Pont d'Espagne a été étonné, au niveau des ruines du bâtiment du Bois de voir de très nombreuses chauves souris, en plein jour. Laisant Gilou à ses élucubrations ou à son sommeil, Combaluzier et Rivoire reprennent leur voiture et passent une troisième fois au « camp de la Russe ». Ils arrivent au bâtiment ayant constitué « les bains du Bois ». Cet établissement est désaffecté depuis 1970. Sur place, la porte est forcée et en pénétrant précautionneusement dans le bâtiment en ruines, ils doivent utiliser leurs lampes torches pour se frayer un chemin parmi les débris de la toiture effondrée. En levant les yeux, ils voient une forme blanche pendue à une poutre encore en place.

La police scientifique d'Apt, appelée en renfort, arrive immédiatement. Elle décroche la forme qui se révèle être le cadavre d'une femme habillée de vêtements de sport mais à qui on a, par-dessus, enfilé un peignoir blanc et des claquettes blanches.

Au sol à l’aplomb de son corps, on retrouve divers objets : un petit sac à dos contenant les éléments habituels qu'on emporte en randonnée : gourde, casquette, sweat-shirt. On retrouve aussi un appareil photo numérique semi professionnel avec un tééobjectif imposant. Dans la poche du peignoir (alors qu’à la cure, on le dit toujours : il ne faut rien mettre dans les poches de peignoir !) : des papiers d’identité, carte d’identité au nom de Odette Herminé, permis de conduire, carte Vitale, carte d’assurance, complémentaire de la compagnie Mondass, et des cartes de fidélité Intermarché et Castorama.

Mystère supplémentaire, Odette Herminé n’est pas morte par pendaison. Elle a d’abord été vidée de son sang et on trouve une plaie circulaire à la gorge. Ceci, associé à la nuée de chauve souris signalée plus tôt, peut faire penser à l’action de vampires. Mais il n’y a pas de vampire en Europe et les chauves souris ne se risquent absolument pas à attaquer un animal plus gros qu’elles et d’autant moins un humain. Donc, pourquoi remuer un mythe que contredit toute la connaissance scientifique ? Malheureusement, Gilou s’y intéressera sûrement. Que faire de plus au Bois ? Les lauriers étant coupés, il vaut mieux retourner au bureau en passant de nouveau par le « camp de la Russe », afin de mettre en ordre les informations disponibles.

En y arrivant, ils constatent que Gilou est parti déjeuner à l’auberge de la Reine Hortense. En effet, ce restaurant lui plaît bien car il aime beaucoup l’ambiance. Catarella leur signale qu’il a reçu un drôle d’appel : Une paysanne, Hortense, qui n’a rien à voir avec la Reine Hortense, productrice de conserves de garbure a été démarchée par une personne suspecte. Un homme d’une cinquantaine d’années a proposé de lui vendre de la viande de boucherie. Constatant que la personne ne pouvait lui fournir aucune référence sanitaire sur la viande en question, la paysanne n’a évidemment pas donné suite et l’apparence d’un trafic a donc éveillé ses soupçons. C’est pourquoi elle a relevé l’immatriculation de la voiture, une Renault 5 rouge ancienne. La recherche de plaque a cependant tourné court car le numéro de la plaque appartient à une Volga des services postaux de Tachkent en Ouzbékistan. C’est donc une fausse plaque. Pourtant, Gilou a déjà téléphoné au quai d’Orsay et leur a demandé combien de Cathares il y a en Ouzbékistan.





Les Œufs

Mercredi 25 juin, à la piscine des Œufs, la séance d'aquagym du matin se déroule calmement. D'ailleurs, comment une séance d'aquagym se déroulerait-elle autrement que calmement ? L'assistance est âgée et très majoritairement féminine. Soudain, Nadine Quirelly se penche, s'écroule dans l'eau et ne remonte pas. Le moniteur, Raymond, se précipite, plonge, la remonte. Elle ne respire plus. Il est sûr de ne pas l'avoir laissée la tête sous l'eau plus de 10 secondes qui ne peuvent pas suffire à sa noyade. Pourtant, elle est morte. Combaluzier et Rivoire arrivent.

Ils ont laissé Gilou au bureau car il est en train de téléphoner à la sûreté égyptienne pour leur demander s'ils ont noté une recrudescence de l'activité de Parfaits Cathares sur leur territoire. Ils ont également déposé l'appareil photo d'Odette Herminé auprès des techniciens et se demandent avec inquiétude si Gilou demandera à voir les négatifs des pellicules.

Aux Œufs, c'est facile de trouver l'identité de la victime... dans son sac, à côté de son peignoir blanc et de ses claquettes blanches. Nadine Quirelly a 64 ans, née à Cognac le froid en Haute Vienne, elle est secrétaire médicale en Ile-de-France. C'est la médecin légiste de Pontarlier, appelée en renfort qui s'occupera de l'autopsie. Elle arrive immédiatement. Elle est tout de suite intriguée par la couleur des ongles de la victime. Après un examen attentif des ongles, de la couleur de ses cheveux et de la couleur de son téléphone portable, elle déduit tout de suite que Nadine Quirelly avait très mauvais goût. Mais malheureusement ce n'est pas une cause vraisemblable de décès. Cependant, elle pense à un empoisonnement typique de l'époque Borgia.

De nouveaux éléments sont disponibles car une recherche a été lancée sur les différents lieux où ont habité les victimes à Cauterets. Ces informations viennent s'ajouter au tableau déjà disponible.

Fausse Casse : homme, 69 ans, Courbevoie, restaurateur (en quoi ?), curiste, doigt d'honneur, une location de studio avenue Paul Doumer.

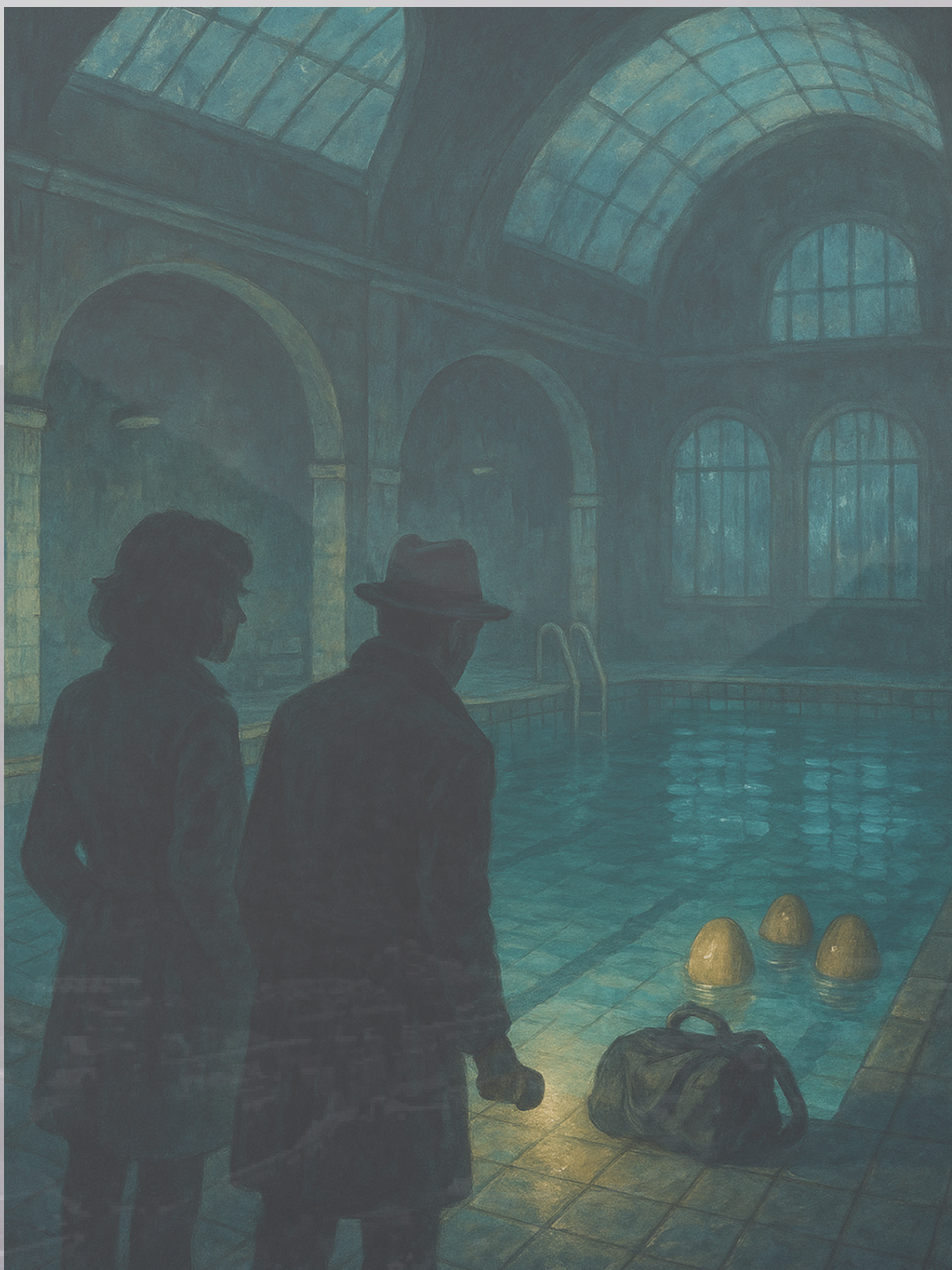
Sophie Donjaire : femme, 65 ans, Orléans, curiste, façon kebab, une location de mobile home avenue du Mamelon Vert, l'avenue où a habité la Princesse Galitzine, une Princesse russe.

Maxence Bongrain : homme, 67 ans, Sète plus Troyes (égale 10), curiste, Égypte ancienne, une chambre d'hôtel avenue du Général Leclerc.

Léonard Nimois : homme, 78 ans, Montségur, curiste, Cathare, une location boulevard Latapie Flurin.

Nadine Quirelly : femme, 64 ans, Cognac le froid, secrétaire médicale, curiste, empoisonnement « à la Borgia », une chambre à l'hôtel de Londres rue Richelieu.





Rivoire rappelle à ses collègues un indice qu'ils n'ont pas exploité : le mot fléché incomplet avec cette définition qui continue à les intriguer, « Permet tous les risques », en 9 lettres.

Gilou qui a relu toutes les dépositions trouve extrêmement suspect que Paolo n'ait rien vu. Il veut le convoquer et le mettre en examen. Combaluzier et Rivoire se demandent comment Gilou va accepter de comprendre que le fait de n'avoir rien vu est loin d'être suspect de la part d'une personne qui est aveugle, ou non-voyante, ou toute autre façon de désigner quelqu'un qui a perdu l'usage de la vue. Au lieu de le comprendre, Gilou n'en fait que le suspecter davantage et il commence même à penser que Combaluzier et Rivoire veulent protéger un criminel (le mot « éventuel » ne lui vient même pas à l'esprit... mais en a-t-il un ?)



Mauhourat

Leur journée n'est malheureusement pas terminée car des promeneurs signalent un corps près de la grotte de Mauhourat. Cette grotte a été jusque dans les années 1980 un tout petit établissement thermal où on pouvait boire l'eau de la source de Mauhourat, la plus chaude et la plus abondante des sources de Cauterets. La grotte, fermée au public par une grille à claire voie, est pittoresque avec son magnifique, mais presque invisible, robinet en cuivre représentant une salamandre. Pour y parvenir, ils doivent encore une fois passer par le « camp de la Russe ». Lorsque leur voiture est garée à proximité de leur but, ils découvrent un corps allongé à la droite de la porte de la grotte. Il est entièrement recouvert d'un peignoir blanc et des claquettes blanches sont posées à côté du corps. En enlevant le peignoir, Combaluzier et Rivoire constatent qu'il s'agit d'une femme dont les yeux ont été crevés violemment et avec acharnement. Dans les poches de son jean, se trouvent assez d'éléments pour l'identifier. Christine Reynaud est née en 1950 à Is-sur-Tille. Elle était médecin spécialisée en ophtalmologie selon une carte professionnelle. Sa carte Vitale, sa carte d'assurance complémentaire de la compagnie Mondass, ainsi que la carte d'un camping sur la route de Pierrefitte, figurent également dans ses poches.

Tout de suite, Combaluzier et Rivoire font un rapprochement : on lui a crevé les yeux, or elle était ophtalmologue. Hasard ? Sûrement pas car il leur revient à l'esprit qu'à droite de l'entrée de la grotte de Mauhourat, coule une source peu abondante appelée Source des Yeux.

Cette source n'a jamais vraiment été incorporée aux sources « officielles » de Cauterets, pour autant, une superstition bien ancrée lui attribuait un pouvoir de guérir les maladies oculaires. Encore une superstition qui va malheureusement accaparer Gilou.

Malheureusement, peut-être pas, car pendant qu'il se livre à des recherches sur les Cathares en Égypte et en Ouzbékistan, Combaluzier et Rivoire peuvent tranquillement s'occuper des indices factuels et concrets.

De retour au bureau, ils ont enfin un document sérieux : le rapport d'autopsie de Nadine Quirelly. Il appert que Nadine Quirelly est morte d'un surdosage d'un myorelaxant. Or ce médicament lui était bel et bien prescrit, mais à des doses ne pouvant absolument pas avoir de tels effets : un effet myorelaxant insuffisant pour l'empêcher d'aller dans la piscine mais suffisant pour s'y noyer immédiatement. Le poison lui a été administré peu de temps avant sa mort. On pense tout de suite au petit déjeuner à l'hôtel de Londres. On va donc rechercher tout de suite quels sont les occupants de l'hôtel, touristes, employés et fournisseurs;

Par ailleurs, ils sont intrigués par le nombre de fois où le mot « russe » est employé dans le présent texte et n'en voient pas le motif.

En revanche, ils sont étonnés par le fait que l'adresse de Fausse Casse n'existe pas. En effet, à Cauterets il n'y a pas d'avenue Paul Doumer (mais seulement un Docteur Domer). S'agit-il seulement d'une erreur ou bien de la volonté de Fausse Casse de camoufler son adresse ? Par ailleurs, sa profession n'a toujours pas été déterminée. Est-il restaurateur d'œuvres d'art ou restaurateur qui nourrit les gens dans un restaurant ? Seul Gilou est persuadé qu'il n'est, en fait, pas mort et qu'il s'est coupé volontairement le bras gauche pour assassiner plus commodément les victimes suivantes (sans doute avec l'aide des services d'espionnage de l'Égypte et de l'Ouzbékistan).



8 Pauze Vieux (et Nouveau)

Jeudi 26 juin, cette fois, un élément est vraiment positif. La fouille de sa chambre à l'hôtel de Londres montre que Nadine Quirelly a été empoisonnée à son hôtel. Le recoupement des faits indique que son médicament habituel, le Bicloufène 10 a été remplacé par du Bicloufène 4000, myorelaxant vétérinaire dosé beaucoup plus fort, pour les baleines à bosse.

On a demandé à Hortense de faire le portrait robot de l'homme qui lui a proposé de la viande de boucherie sans traçage et sans documents. Il apparaît qu'il ressemble « vaguement » à un client de l'hôtel de Londres. La dernière ligne droite avant son arrestation se profile. Il faut toutefois en connaître un peu plus sur cet homme. Les fiches de l'hôtel conduisent à Séraphin Lampiste. Le fichier des identités de la Police indique qu'il a 54 ans et qu'il est agent d'assurance. Son employeur est la compagnie Mondass. Deux des victimes avaient une carte de cette assurance dans leurs papiers. Il faut rapidement vérifier si les autres victimes avaient elles aussi un contrat avec cette assurance.

Il faut appréhender Séraphin Lampiste au plus vite. Les gendarmes arrivent devant l'hôtel de Londres. Ils se font ouvrir la chambre de Séraphin Lampiste. Il est absent, mais l'examen de la chambre est éloquent. Affiché au mur, un plan de Cauterets sur lequel les établissements thermaux actuels ou anciens sont indiqués d'une croix. Sur un autre mur, des mots écrits en majuscule : AA, OO, IS, ENTE, ANTE, REER, PAREO, SPI, REELU, ESSE, DAN, OPTA, TSAR. Quel est encore ce mystère ? À la lecture du dernier mot de cette suite, ajouté à la fréquence du mot « russe » rencontré dans le présent texte, nul doute que Gilou voudra contacter la police du Tsar, l'Okhrana (qui n'existe plus depuis 1917). Ca l'occupera sans doute un moment.



Mais, concrètement, il faut faire vite car, sur le plan de Cauterets affiché, un seul des sites repérés n'a encore été le lieu d'aucun événement, les anciens thermes de Pauze. L'urgence de s'y rendre est maximale pour éviter un nouveau meurtre.

Au téléphone, Catarella leur apprend que la recherche des assurés de Mondass a abouti : toutes les victimes ont bien un contrat auprès de Mondass. Pour se prémunir contre un nouveau meurtre, il faut essayer de répertorier toutes les personnes en cure qui sont assurées à Mondass. Tâche immense et incertaine. Mais il faut avant tout se rendre sur place et vite.

Sirène hurlante, ils foncent vers Pauze. Catarella les appelle car Gilou vient de trouver un élément essentiel : « Permet tous les risques », en 9 lettres, c'est « assurance ». Ce mot aurait pu (mais comment ?) les mettre sur la piste plus tôt.

Ils arrivent devant le bâtiment de Pauze, fermé depuis 1979. Devant le bâtiment, rien. Cependant, ils entendent un bruit de moteur électrique. Ils s'avancent prudemment, à pieds. Juste après le bâtiment, sur le petit parking, ils repèrent tout de suite la Renault 5 rouge. De loin, on pourrait croire qu'elle est mal peinte, mais en fait, à l'arrière, c'est du sang qui a coulé, et en quantité, de la porte du coffre faisant des contrastes de rouges très inesthétiques.. Mais le bruit vient de plus haut. Se rappelant les conférences de l'office du tourisme, Combaluzier, réalise que l'établissement de Pauze est double : Pauze Vieux, le plus récent et Pauze Nouveau, le plus ancien (paradoxalement). Pauze Nouveau est situé à une vingtaine de mètres au dessus de Pauze Vieux. C'est un bâtiment de petite taille devant laquelle se trouve une terrasse. Ils commencent à monter et le bruit se rapproche. On dirait une scie. Ils se rapprochent et pourtant maintenant le bruit diminue et s'arrête. Ils sont en vue du bâtiment. Enfin, ils voient leur but : l'assassin de si nombreuses personnes est là devant eux. Il est couvert de sang et il tient une scie circulaire portative sans fil à la main, mais ne la fait pas tourner. Malheureusement, à ses pieds gît une huitième victime partiellement découpée. Près d'elle un peignoir et claquettes.

Séraphin Lampiste avoue tout. C'est un homme dépressif. Il est en crise d'épuisement professionnel (certains anglophiles iraient même jusqu'à dire « burn out »). Son chef de service lui a demandé de réduire les dépenses de Mondass liées aux remboursements complémentaires des cures thermales. Dans l'impossibilité de procéder à ces réductions par une voie conforme aux contrats des assurés, et pris à la gorge par le harcèlement de son chef, il n'a plus trouvé d'autre solution que de tuer des curistes. Par sa fonction, il avait accès à des listes nominatives d'assurés mentionnant la station thermale où ils allaient effectuer leur cure. . En passant du temps à Cauterets, il a pu également constater l'engouement des cu-ristes pour les mots fléchés et ce sont les mots fréquemment rencontrés dans les mots fléchés qu'il a écrits en majuscule sur son mur. De plus, sa famille étant originaire de Lutenblag, capitale de la Molvanie, il déteste les Russes et n'a pas supporté, tout au long de l'enquête que les gendarmes passent aussi souvent devant le « camp de la Russe ».

Le procès déterminera sa responsabilité et le niveau de sa condamnation.

FIN



REMERCIEMENTS

J'ai écrit cette petite nouvelle pour répondre à un pari avec une amie qui supposait que les cures sont fastidieuses. Il n'en est rien et les cures sont trépidantes... parfois dangereuses.

Dans ce texte, j'affirme mon attachement à la ville de Cauterets et aux cures thermales.

Je suis venu à Cauterets pour la première fois en juillet 1955, j'avais 1 mois... Ici, en arrivant en cure, le 23 juin 2025, dès que j'ai parlé de cette initiative d'écriture, plusieurs personnes m'ont beaucoup aidé, des employés de César (merci à Sébastien, en particulier), la bibliothécaire (merci Lysiane), le personnel de l'office du tourisme, et d'autres.

Je les remercie et je les assure de mon amitié envers cette ville et envers ceux et celles qui la font vivre et progresser.

PHILIPPE ANTZENBERGER